

Permis A.M.

Cylindrée < 50 cm³

HORAIRES D'OUVERTURE

Le Maine	Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h15 et de 14h00 à 18h30 Le samedi de 9h00 à 15h00	02 43 95 07 14
La piste	1, impasse du champ de la roche 72300 Parce sur Sarthe	

PIECES A FOURNIR POUR LA CONSTITUTION DU DOSSIER

- 1 Photo d'identité couleurs E-PHOTO
(Non découpée, non scannée et sans verres correcteurs)
- L'attestation de recensement militaire
(Pour les candidats âgés de 16 à 17 ans)
- L'attestation de situation vis à vis du service national
(Pour les candidats âgés de 17 à 18 ans)
- JDC (pour les candidats âgés de 18 à 25 ans)
- L'ASSR n°1 ou ASSR n°2 ou ASR (pour les candidats âgés de moins de 21 ans)
- La carte identité (R/V) en cours de validité, ou passeport
(+ livret de famille si erreur de prénoms)
- Une facture de moins de 3 mois
(Justificatif de domicile : Eau, Téléphone, Internet, Impôts, attestation titulaire de contrat EDF...)
Si la facture n'est pas au nom de l'élève, il doit fournir la carte d'identité de l'hébergeur.
Ce dernier devra rédiger une attestation précisant que l'élève vit à son domicile.



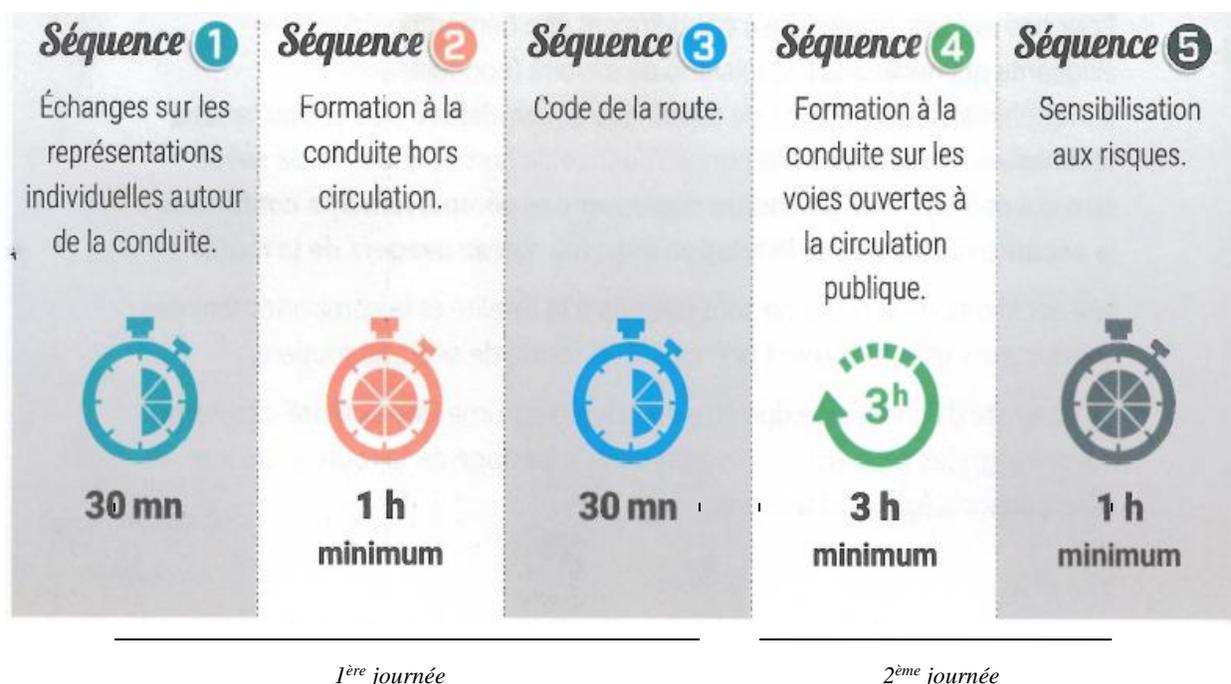
LE PERMIS AM :

La formation comporte deux options distinctes : une option cyclomoteur et une option quadricycle léger à moteur accessible à partir de 14 ans. Le suivi de l'option cyclomoteur vaut reconnaissance du suivi de l'option quadricycle léger à moteur. L'option quadricycle ne permet pas la conduite d'un cyclomoteur.

FORMATION PRATIQUE CYCLOMOTEUR DE 8H00 :

Avant le début de la formation, l'élève doit remplir le « questionnaire préalable à la formation » figurant dans le livret. Celui-ci devra être rapporté le premier jour. Il a pour but de faire réfléchir à l'objectif de la formation et de faire le point sur les connaissances de l'élève en théorie et pratique. Le moniteur pourra y revenir lors des séquences 1 et 5 de votre formation.

La formation est composée de 5 séquences sur deux jours :



Si vous êtes mineur, au moins l'un de vos parents ou votre représentant légal, est présent lors de la dernière séquence de la formation (séquence 5).

VALIDATION DE L'ATTESTATION EN FIN DE FORMATION :

À l'issue de la formation, le titulaire de l'agrément délivre une attestation de suivi, en 2 exemplaires :

- La première est transmise par l'auto-école en préfecture avec l'attestation de présence via le site ANTS avec les documents fournis à l'inscription.
- Le deuxième sera à conserver dans le livret par le candidat, sachant que le titulaire pourra conduire avec son attestation et sa carte d'identité (**l'attestation est valable 4 mois sur le territoire national**).

LA FORMATION QUE VOUS ALLEZ SUIVRE EST IMPORTANTE, POURQUOI ?

Parce qu'elle va vous permettre d'obtenir votre première catégorie du permis de conduire un véhicule à moteur (catégorie AM du permis de conduire).

Vous allez pouvoir vous déplacer en cyclomoteur ou en quadricycle léger à moteur, pour vos loisirs, vos études et votre travail.

Mais, conduire un véhicule à moteur quel qu'il soit, en sécurité pour les autres et pour soi-même, est une activité complexe et une responsabilité importante.

Pour ces raisons, apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante qui nécessite l'acquisition de savoirs (connaissances et compréhension des règles), de savoir-faire (acquisition des compétences techniques nécessaires à la bonne maîtrise de son véhicule) et de savoir-être qui doivent vous permettre d'adopter des comportements conformes à la sécurité routière dans la relation avec les autres usagers de la route.

Les accidents de la route ne sont pas liés à la fatalité et le comportement des conducteurs est un élément primordial en termes de sécurité routière.

La conduite d'un véhicule doit être envisagée comme une activité citoyenne qui privilégie les attitudes de respect dans le partage de la route entre les différentes catégories d'usagers.

OBTENTION DE LA CATEGORIE AM DU PERMIS DE CONDUIRE

L'auto-école se charge de faire la demande de fabrication de permis en saisissant le dossier de l'élève sur le site ANTS à l'issue de la formation. Celle-ci est effectuée environ un mois après la formation. L'élève sera informé de l'avancement du dossier par SMS.

ASSURANCE :

L'Ecole de Conduite Sabolienne a souscrit un contrat d'assurance avec les garanties « Responsabilité Civile circulation et Responsabilité Civile du fait du fonctionnement comme outil sans limite de montant pour les dommages corporels causés au tiers » suivant le Code des Assurances. (En cas de chute, sans blessure, la tenue vestimentaire n'est pas remboursée par l'assurance).

Garantie financière des écoles de conduite :

MS AMLIN INSURANCE SE – 22 rue Georges Picquart – 75017 PARIS
Assurance collectif Responsabilité Civile Professionnelle n°2024PIR00001

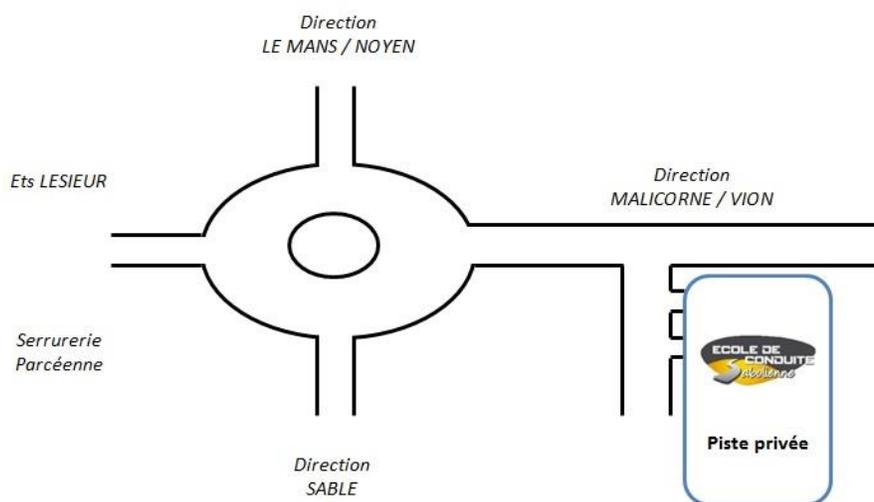
TENUE VESTIMENTAIRE DE L'ELEVE OBLIGATOIRE :



PLAN D'ACCES A LA PISTE PRIVEE DE PARCE SUR SARTHE :

(8 min de Sablé)

Lieu de formation : 1, impasse du champ de la roche 72300 Parce sur Sarthe



TARIFS Permis AM : 265 €

Option cyclomoteur

- Frais liés au traitement du dossier et la fabrication du permis de conduire
- Partie théorique : 1h00
- Partie hors-circulation : 3h00
- Partie circulation : 3h00
- Sensibilisations aux risques (avec responsable légal) : 1h00



TARIFS Permis AM : 540 €

Option quadricycle à moteur

- Frais liés au traitement du dossier et la fabrication du permis de conduire
- Partie théorique : 1h00
- Partie hors-circulation : 3h00
- Partie circulation : 3h00
- Sensibilisations aux risques (avec responsable légal) : 1h00



Si l'élève n'a pas acquis le niveau satisfaisant en pratique, les leçons supplémentaires prises en dehors de la formule seront tarifées au tarif en vigueur, soit actuellement :

Leçons pratique individuelle plateau et/ou circulation

- **1h : 46.00 € scooter**
- **1h : 70.00 € voiturette**